

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 07 avril 2022

n° 074-22 C

Objet : RD - Approbation des tarifs applicables à l'occasion des vingt ans de la Vélostation

- date de convocation le 01 avril 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept avril à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, Université, Amphithéâtre 19000, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 47

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-François Beccu à Michel Camoz - de Christèle Blambert à Brigitte Bochaton - de Stéphane Bochet à Jean-Marc Léoutre - de Vincent Boulnois à Jean-Marc Léoutre - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Alain Caraco à Marie Bénévise - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Jean-Pierre Fressoz - de Hervé Ferroud-Plattet à Serge Tichkiewitch - de Alain Gaget à Pascal Mithieux - de Sabrina Haerinck à Jimmy Bâabâa - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Gaëtan Pauchet à Aurélie Le Meur - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Emilio Pla Diaz à Franck Morat - de Dominique Pommat à Corine Wolff - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 16

Jean-Pierre Casazza - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Christian Gogny - James Hallay - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alain Saurel - Bruno Stellian - Alain Thieffenat - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 07 avril 2022

délibération n° 074-22 C

objet **RD - Approbation des tarifs applicables à l'occasion des vingt ans de la Vélostation**

Philippe Gamen en l'absence d'Alain Caraco, vice-président chargé de la mobilité, rappelle que la Vélostation de Grand Chambéry a été créée le 2 mai 2002, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Située en gare de Chambéry, la Vélostation proposait alors, lors de son ouverture, 40 places de stationnement pour vélo gardiennées et 30 vélos à la location.

Vingt ans plus tard, la Vélostation s'est fortement développée et offre un service essentiel à tous les usagers. Implantée depuis 2019 dans le nouveau pôle multimodal de Chambéry, elle dispose à présent de :

- 750 places de stationnement pour vélo en consigne en gare et dans les abris périphériques,
- 750 vélos à la location, dont 150 vélos à assistance électrique.

Elle réalise également près de 300 animations tout au long de l'année telles que les contrôles techniques, le marquage des vélos, des vélos-écoles, des interventions dans les entreprises et dans les établissements scolaires. Elle participe également aux programmes liés à la santé et aux mobilités solidaires.

Afin de communiquer auprès d'un large public à l'occasion des vingt ans du service, il est proposé :

- d'appliquer le tarif « évènementiel » (approuvé par le Conseil communautaire le 9 décembre 2021) le lundi 2 mai 2022, jour de l'anniversaire, soit :

Type	Durée	Tarifs « anniversaire »	Tarifs habituels
Vélo classique	Journée	1 €	6 €
Vélo à assistance électrique		5 €	14 €
Vélo classique	5 jours	2,5 €	15 €
Vélo à assistance électrique		10 €	26 €

- de créer un tarif « 20 ans » à 20 € pour la location d'un vélo classique durant trois mois, applicable du 2 au 31 mai 2022.

Les autres tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022, approuvés par le Conseil communautaire, demeurent inchangés.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

Vu la délibération n° 043-19 C du Conseil communautaire du 28 mars 2019 portant création de la société publique locale Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc,

Vu le marché n° A19080 conclu avec la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc,

Vu la délibération n° 175-21C, du Conseil communautaire du 9 décembre 2021 approuvant les tarifs des services de la Vélostation applicables à compter du 1^{er} janvier 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les tarifs applicables à l'occasion des vingt ans de la Vélostation.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 074-22 C

Objet de l'acte : RD - Approbation des tarifs applicables à l'occasion des vingt ans de la Vélostation

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 2 - Tarifs des services publics

Date de l'acte : 14 avril 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220414-lmc1H27100H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27100H1

Date de transmission en Préfecture : 14 avril 2022

Date de réception en Préfecture : 14 avril 2022

Publication : jeudi 14 avril 2022